



AXE 7 : PRESERVER LES MILIEUX

Limitier la dégradation des eaux superficielles et anticiper les conflits d'usage

7-A

Optimiser la gestion quantitative et qualitative de l'eau



Objectif : Réduire les consommations d'eau potable et favoriser les dispositifs de récupération de l'eau

CONTEXTE

L'agence de l'eau Adour-Garonne a réalisé une étude prospective sur les besoins et ressources en eau à l'échelle du bassin de la Garonne, dans le but d'élaborer une stratégie d'adaptation au changement climatique. En intégrant les évolutions possibles de la démographie, de l'énergie et de l'agriculture, l'étude « Garonne 2050 » vise à évaluer les impacts à venir sur la ressource en eau, principalement d'un point de vue quantitatif. Selon cette étude, l'ensemble des évolutions climatiques devraient conduire à une baisse annuelle de 20 à 40% des débits de toutes les grandes rivières du sud-ouest, ainsi qu'à une augmentation de la température de l'eau. Il faudra également s'attendre à des étiages plus précoces, plus sévères et plus longs. Les prélèvements d'eaux superficielles comptant pour 86 % des prélèvements totaux du Tarn, le département sera particulièrement impacté.

Ce programme d'action propose donc d'œuvrer pour une gestion de l'eau plus efficiente : ajuster les consommations d'eau aux besoins, et mobiliser des ressources non conventionnelles par l'utilisation de solutions technologiques (réutilisation des eaux pluviales et des eaux usées).

PILOTAGE

Pilote(s) : T&D - CPIE

Partenaires : ADEME, l'Office de l'Eau, Syndicats de rivière, communes, Agence de l'eau, ARPE

IMPACTS DE L'ACTION (à définir)

Gains en émissions de GES



Coût



Moyens humains



PROGRAMME D'ACTION

Actions

- Inciter à une meilleure gestion quantitative de l'eau en interne et sur le territoire :
 - Promouvoir les pratiques économes en eau auprès de tous les usagers (particuliers, professionnels, collectivités) : en apport de la juste dose au bon moment, informer sur l'utilisation de matériels économes
 - Mettre en place des équipements hydro-économes sur les bâtiments publics de T&D et communiquer l'évolution des consommations d'eau au grand public (sur le même principe que l'affichage des DPE) : comme un retour d'expérience à valoriser
 - Lancer une campagne grand public sur les économies d'eau avec diffusion de kit.
- Inciter à meilleure gestion qualitative sur le territoire :
 - Promouvoir les dispositifs de récupération des eaux de pluie lorsque la qualité d'une eau n'est pas indispensable (arrosage, irrigation, lavages extérieurs) :
 - Identifier les bâtiments publics pertinents pour l'installation de systèmes de récupération selon les besoins en utilisation d'eau autre que la consommation humaine, les surfaces disponibles pour la récupération (toitures) et pour le stockage (espaces verts pour cuve, local disponible)
 - Dimensionner les systèmes en fonction des besoins et des volumes récupérables
 - Inciter les particuliers à développer les pratiques de récupération d'eau (sensibilisation, formation, commande groupée de matériel...) au travers de la distribution de guides
- Mener des interventions pour sensibiliser et promouvoir (animation CPIE et/ou Tarn & Dadou) :
 - Dans les communes

- Au près du grand public
- Réaliser un ou plusieurs chantiers d'insertion pour créer des marres de collecte des eaux pluviales dans une perspective pédagogique en matière de biodiversité.
- En option, inciter et accompagner à la réalisation de projets participatifs afin de développer les équipements de collecte des eaux de pluies

Actions déjà réalisées

A compléter

Calendrier prévisionnel

	2015	2016	2017	2018	2019
Mise en place d'équipements hydro-économiques et de dispositifs de récupération d'eau de pluie pour les établissements publics	X	X			
Promotion des équipements hydro-économiques et de dispositifs de récupération d'eau de pluie aux particuliers		X	X	X	X
Sensibilisation sur les économies d'eau		X	X	X	X
Campagne sur la réduction des consommations d'eau		X			
Chantier d'insertion « création de marre »			X		

Points de vigilance

A compléter

Facteurs de réussite

A compléter

CHIFFRAGE

Moyens humains internes

A compléter

Coûts estimés (exemples)

Bac de récupération d'eau de pluie : de 16 à 400 € pour un volume de 200 à 600 litres
 Cuve enterrée : de 800 à 4 500 € pour un volume 1 500 à 6 500 litres + coût du terrassement et des raccordements
 Bassin de rétention (type mare artificielle) : coût du terrassement + bâche d'étanchéité et raccordements

A renseigner le coût de divers systèmes de récupération / équipements hydro-économiques

Financements envisageables pour la collectivité

Objectifs chiffrés Réduction de 30% des consommations d'eau des établissements publics
Réduction de 10% des consommations d'eau du territoire

INDICATEURS

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de dispositifs installés dans les établissements public

Nombre de contact grand public

Nombre d'installations privées installées via le dispositif porposé (si retenu)

Indicateurs de résultats

Volume d'eau consommée

Facture d'eau

Nombres de chantiers d'insertion réalisés

POUR ALLER PLUS LOIN

Retours d'expériences

Ville de Fort-de-France

Mulhouse Alsace Agglomération

Divers